

LA NORMALISATION DES TOPONYMES AU JAPON*, DEUXIÈME PARTIE ¹

Rapport présenté par le Japon

Systèmes d'écriture utilisés pour la romanisation

A l'heure actuelle, on a généralement le choix entre deux systèmes pour romaniser les noms géographiques japonais : le système « Kunreisiki » et le système Hepburn modifié.

Le système « Kunreisiki » a été institué par le Gouvernement en vertu d'une directive de la Présidence du Conseil en date du 21 septembre 1937. Il s'agit en fait de la modification d'une partie du système « Nihonsiki » que les linguistes japonais avaient élaboré en tenant compte de la nature de la langue japonaise. Le système Hepburn modifié est dérivé en partie du système Hepburn que le missionnaire américain J. C. Hepburn avait mis au point lorsqu'il avait établi un dictionnaire japonais-anglais au début de l'ère Meiji.

Situation actuelle en matière de normalisation

C'est dans le but d'assurer la normalisation du système de romanisation du japonais que le Gouvernement a institué le « Kunreisiki »; par la suite, toutefois, divers autres systèmes ont été remis en vigueur, ce qui a provoqué une certaine confusion. Devant cette situation, le Gouvernement a publié la circulaire interministérielle du 9 décembre 1954, reproduite en annexe au présent rapport, qui comprend deux tableaux, le premier indiquant le système Kunreisiki et le second le système Hepburn modifié et d'autres méthodes, ainsi que la directive de la Présidence du Conseil visant à promouvoir la normalisation dans ce domaine.

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.45.

¹ La première partie de ce rapport (document E/CONF.61/L.44) est reproduite dans la section consacrée au point 9 de l'ordre du jour.

Emploi des deux systèmes.

Les exemples qui suivent donnent une idée de la manière dont sont employés l'un et l'autre des deux systèmes :

	<i>Système utilisé</i>
Carte internationale du monde au millionième (publiée par l'Institut d'études géographiques, Ministère de la Construction).	Kunreisiki
Cartes marines (publiées par le Département d'hydrographie, Office de la sécurité maritime)	Kunreisiki
Cartes pour la navigation aérienne internationale (publiées par le Département d'hydrographie, Office de la sécurité maritime)	Système Hepburn modifié
Statistiques démographiques des Nations Unies (communiquées par le Bureau de statistique, par l'intermédiaire du Service de gestion administrative)	Système Hepburn modifié
Liste des bureaux de poste de l'Union postale universelle (communiquée par le Bureau postal, Ministère des postes et des télécommunications)	Système Hepburn modifié
Renseignements sur la navigation aérienne (communiqués par le Bureau de l'aviation civile, Ministère des transports)	Système Hepburn modifié
Rapport météorologique (Office de la météorologie)	Système Hepburn modifié
Enseignement scolaire élémentaire (Service des Affaires culturelles)	Kunreisiki

Annexe

CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE N° 1 DE 1954 (TRADUCTION)

Le système de transcription du japonais en caractères latins devra obéir aux règles suivantes.

Le Premier Ministre
Sigeru Yosida

9 décembre 1954

Tableau 1

a	i	u	e	o			
ka	ki	ku	ke	ko	kya	kyu	kyo
sa	si	su	se	so	sya	syu	syo
ta	ti	tu	te	to	tya	tyu	tyo
na	ni	nu	ne	no	nya	nyu	nyo
ha	hi	hu	he	ho	hya	hyu	hyo
ma	mi	mu	me	mo	mya	myu	myo
ya	(i)	yu	(e)	yo			
ra	ri	ru	re	ro	rya	ryu	ryo
wa	(i)	(u)	(e)	(o)			
ga	gi	gu	ge	go	gya	gyu	gyo
za	zi	zu	ze	zo	zya	zyu	zyo
da	(zi)	(zu)	de	do	(zya)	(zyu)	(zyo)
ba	bi	bu	be	bo	bya	byu	byo
pa	pi	pu	pe	po	pya	pyu	pyo

NOTE. — Il s'agit du tableau Kana transcrit en caractères latins selon le système Kunreisiki. Les phonèmes entre parenthèses () sont ceux qui figurent déjà dans une ligne précédente.

Tableau 2

sha		shi		shu		sho
cha		chi		tsu		cho
ja		ji		chu		jo
di	du		dya	fu	dyu	dyo
kwa				ju		
gwa						wo

NOTE. — Il s'agit d'une partie du tableau Kana transcrit selon le système Hepburn modifié et d'autres systèmes. Dans cette partie, les graphies diffèrent de celles qui sont données au tableau 1. Dans la partie restante, elles sont identiques à celles du tableau 1.

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION DU JAPONAIS EN CARACTÈRES LATINS

Introduction

1. D'une manière générale, on appliquera le système d'écriture indiqué au tableau 1 pour transcrire le japonais en caractères latins.

2. Dans les cas où il serait difficile, pour le moment, de modifier le système d'écriture internationalement ou traditionnellement établi, mais dans ces cas seulement, on appliquera le système indiqué au tableau 2.

3. Les règles données dans les *Remarques finales* devront être appliquées quel que soit le système appliqué conformément aux deux paragraphes précédents.

A l'exception du «n» syllabique, les consonnes japonaises sont toujours suivies d'une voyelle, ou d'un «y» [j]² plus une voyelle. Chacun des phonèmes de la langue japonaise (à l'exception de ceux qui se prononcent «a», «i», «u», «e», «o» ou «n») est une combinaison soit d'une consonne et d'une voyelle, soit d'une consonne suivie d'un «y» [j] et d'une voyelle.

Le tableau Kana contient tous les phonèmes Kana (qui sont exprimés par des signes propres à la langue japonaise). Dans ce tableau, la disposition est telle que tous les éléments Kana comportant la même voyelle figurent dans les colonnes verticales et les cinq éléments Kana comportant la même consonne ou des consonnes similaires sont disposés sur les lignes horizontales. Il est toujours possible d'écrire des mots et des phrases en japonais en combinant les quelque 70 «Kana» présentés dans le tableau, mais en pratique certains caractères

chinois viennent s'y ajouter. Le tableau 1 présente le système «Kunreisiki» selon une disposition très régulière. Par exemple, la lettre qui désigne la consonne des phonèmes de la troisième ligne est invariablement un «s». Le système «Kunreisiki» est supérieur au système Hepburn et à d'autres systèmes par sa simplicité et sa régularité du point de vue de l'écriture. En revanche, en ce qui concerne la lecture, il prête quelque peu à confusion. En fait le «s», la syllabe représentée par «si» devrait, selon le système «Kunreisiki», se prononcer [s] (comme le «sh» du mot anglais «ship») et non pas [ʃ] (comme le «s» du mot anglais «see»).

On trouvera ci-dessous une transcription du tableau Kana en signes phonétiques internationaux.

Remarques finales

En plus des indications données dans les tableaux qui précèdent, il convient de suivre les règles indiquées ci-après :

1. Le son -n (y compris le son [m] devant [p], [b] ou [m]) est invariablement représenté par «n» :

- Denpô (et non pas Dempo)
- Tanba (et non pas Tamba)
- Gunma (et non pas Gumma).

2. Lorsque le «n» est prononcé séparément d'une voyelle ou de la combinaison de «y» et d'une voyelle suivant le «n», on le fait suivre d'une apostrophe :

- Shin'osaka
- San'in
- San'yo.

3. Un son assimilé est exprimé par la première consonne de la syllabe qui le suit :

- Yokkaichi
- Sapporo.

² Les symboles entre crochets [] sont des signes phonétiques internationaux extraits du Dictionnaire de la prononciation de la langue anglaise de Daniel Jones.

a	i	u	e	o			
ka	ki	ku	ke	ko	kja	kju	kjo
sa	si	su	se	so	sjja	sjju	sjjo
ta	tji	tsu	te	to	tjja	tjju	tjjo
na	ni*	nu	ne	no	nja	nju	njo
ha	hi*	hu*	he	ho	hja	hju	hjo
ma	mi	mu	me	mo	mja	mju	mjo
ja	i	ju	je	jo			
ra	ri	ru	re	ro	rja	rju	rjo
wa	i	u	e	o			
ga	gi	gu	ge	go	gja	gju	gjo
za	(d)ʒi	(d)ʒu	ze	zo	dʒja	dʒju	dʒjo
da	(d)ʒi	(d)ʒu	de	do			
ba	bi	bu	be	bo	bja	bju	bjo
pa	pi	pu	pe	po	pja	pju	pjo

A vrai dire, certaines des transcriptions indiquées ci-dessus (en particulier celles qui sont suivies d'un astérisque) ne sont pas tout à fait exactes, mais elles suffisent dans la plupart des cas.

4. Pour indiquer qu'une voyelle est longue, on place un accent circonflexe au-dessus de la voyelle :

Akô
Kôbe
Tenryû.

Lorsque la voyelle en question est une majuscule, ou si le mot entier est écrit en majuscules, on peut répéter la voyelle au lieu d'employer la méthode ci-dessus :

Oosaka ou OOSAKA.

5. Pour représenter un son spécial (par exemple, un mot étranger) la personne qui écrit le mot peut employer le système qui lui convient.

6. On doit employer une majuscule au début du premier mot d'une phrase et au début d'un nom propre :

Tôkyô
Kore wa mati desu.

On peut également employer des majuscules au début de noms autres que des noms propres :

Tizu (carte)
Sinsetu (bonté)

(Les exemples ont été ajoutés par le traducteur)

DIRECTIVE N° 1 DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Destinataires : Les ministères et autres services du gouvernement

Directive concernant les systèmes de translittération de la langue japonaise en caractères latins

En ce qui concerne les systèmes de translittération de la langue japonaise en caractères latins, la directive n° 3 en date du 21 septembre 1937 avait pour objet d'unifier les différents systèmes. On avait de bonnes raisons de penser que le système recommandé par le Gouvernement serait progressivement accepté. Par la suite, cependant, plusieurs systèmes ont été de nouveau remis en vigueur. Il en est résulté des complications notamment pour la bonne marche des services administratifs et pour la vie sociale en général, ainsi que dans les domaines de l'éducation et de la science. Nous estimons que l'unification des différents systèmes contribuera pour beaucoup à améliorer l'efficacité du travail administratif et des activités dans le domaine de l'enseignement, et à favoriser le progrès de la science.

Par conséquent, le Gouvernement a décidé de faire sienne la recommandation de la Commission consultative de recherche sur la langue japonaise et de publier le système de translittération de la langue japonaise en caractères latins dans la Circulaire interministérielle n° 1. Tous les services du Gouvernement sont invités à employer ce système de translittération et à en recommander l'utilisation aux différents milieux intéressés, afin que ce système soit finalement utilisé d'une manière générale.

La présente directive annule la directive n° 3 en date du 21 septembre 1937.

Le Premier Ministre
Sigeru Yosida

9 décembre 1954

SYSTÈMES DE ROMANISATION DES TOPONYMES RUSSES*

Rapport présenté par l'Union des Républiques socialistes soviétiques

La transposition des noms d'un système d'écriture à un autre est une question complexe, tant à l'échelon national que sur le plan international. En URSS, le problème qui se pose à l'échelon national est celui du transfert des noms en langues étrangères (utilisant des alphabets divers) dans les langues des populations de l'URSS et surtout en russe (l'alphabet utilisé étant l'alphabet cyrillique). La transcription pratique est la principale méthode employée et on a surtout cherché à en définir les règles précises.

Quant au problème qui se pose à l'échelon international, et qui n'est pas moins important, c'est celui de la transposition des toponymes russes, écrits en caractères cyrilliques, dans des formes qui peuvent être utilisées dans des langues qui n'emploient pas l'alphabet cyrillique, telles que celles qui s'écrivent en caractères latins. Si l'on veut qu'elles puissent réellement faciliter les communications internationales, il faudrait que ces formes permettent de romaniser de la même manière les toponymes russes dans toutes les langues qui emploient l'écriture latine.

On cherche actuellement à mettre au point un système unifié de romanisation des toponymes russes, mais ce travail se heurte à de sérieuses difficultés.

La première difficulté vient du fait qu'il n'est pas possible d'opérer une distinction entre les noms géographiques et les autres sortes de noms propres : noms de personnes,

noms et adresses d'organisations, d'entreprises et de sociétés, noms de navires et d'aéroports, etc. Depuis longtemps on emploie des systèmes différents de romanisation de l'alphabet russe dans les différentes sphères d'activité humaine qui se rapportent au domaine des communications internationales (cartographie, bibliographie, communications postales et télégraphiques, transports maritimes, aériens et par chemins de fer, etc.), et aucune coordination n'existe entre ces divers systèmes. Plusieurs d'entre eux ont été adoptés à l'échelon international dans la sphère d'activité correspondante, et l'application d'une méthode unique de romanisation obligerait inévitablement à renoncer aux autres systèmes couramment utilisés et, par conséquent, à modifier les pratiques suivies par de nombreuses institutions.

La deuxième difficulté provient des caractéristiques propres des symboles graphiques et de l'orthographe russes. La langue russe moderne comporte 39 phonèmes, qui sont figurés par 33 lettres. Certaines de ces dernières — е, ё, ю, я — représentent deux phonèmes différents selon la place qu'elles occupent dans le mot. Le fait d'utiliser un seul caractère latin pour transcrire chacune de ces lettres entraînera inévitablement une déformation de la prononciation des noms géographiques russes; mais en tentant de préserver la prononciation correcte, on risque d'aboutir à un système trop compliqué, ne garantissant pas la précision nécessaire.

Enfin, la troisième difficulté est due au grand nombre de variantes de l'alphabet latin. On sait qu'il n'existe pas d'alphabet unique pour toutes les langues modernes

* Le texte original de ce rapport, préparé par A.M. Komkov, Chef de la Division des noms géographiques, Institut central de la recherche en matière de géodésie, de photogrammétrie aérienne et de cartographie de Moscou, et membre du Groupe d'experts de l'ONU pour les noms géographiques, a paru sous la cote E/CONF.61/L.75.